

BAREME DES HONORAIRES

LOI N° 70-9 du 2 Janvier 1970 – DECRET N° 72 – 678d du 20 Juillet 1972

TYPE DE MANDAT	HONORAIRES DE TRANSACTION TTC : HABITATION – TERRAIN - GARAGE				A partir de 500.001€
	0 € à 70.000 €	70.001€ à 130.000 €	130.001 € à 200.000 €	200.000 € à 500.000 €	
Mandat Simple	5.000 euros TTC	7%	6%	5 %	4 %
Mandat Expert Exclusif	5.000 euros TTC	7%	6%	5 %	4 %
Mandat Expert Equitable * Charge Acquéreurs	2.500 euros TTC	3.5%*	3%*	2.50 %*	2 %

Honoraires minimum Vendeurs de 5.000 euros TTC

Honoraires à la charge du mandant sauf dans le cas du mandat Expert équitable pour lequel les honoraires sont répartis à part égale.

HONORAIRES DE VENTE TTC : FONDS DE COMMERCE / LOCAUX COMMERCIAUX / MURS COMMERCIAUX	
Honoraires à la charge de l'acquéreur	10% HT

*TVA appliquée sur le prix NET VENDEUR (*Honoraires minimum Acquéreurs de 6.000 euros HT)

ESTIMATION GRATUITE DANS UN CADRE COMMERCIAL	
AUTRES DEMARCHES NON COMMERCIALES (Hors projet de vente	Appartement : 250 euros TTC (208.33 euros HT) Maison : 280 euros TTC (233.33 euros HT)

- Ces montants représentent le maximum des honoraires demandés.
- Ils pourront être inférieurs, lors du calcul d'arrondis consentis à la baisse par l'agence à la prise du mandat.
- Lors des négociations entre Vendeurs et Acquéreurs, ils pourront faire l'objet d'une réduction en fonction de certains impératifs commerciaux. Ils seront redéfinis en accord entre les parties, après négociation spécifiées sur les Mandats de vente.

BAREME DES HONORAIRES LOCATION TTC					
	STUDIO/T1 35 m ² maximum	T2	T3	T4 et + MAISON	A LA CHARGE DE
Entremise et négociation	50 euros TTC (41.66 euros HT)	50 euros TTC (41.66 euros HT)	50 euros TTC (41.66 euros HT)	50 euros TTC (41.66 euros HT)	Bailleur
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction de bail (*)	8.07 € / m ²	8.07 € / m ²	8.07 € / m ²	8.07 € / m ²	Bailleur
	8.07 € / m ²	8.07 € / m ²	8.07 € / m ²	8.07 € / m ²	Locataire
Etat des lieux location vide/meublée (*)	3.03 € / m ²	3.03 € / m ²	3.03 € / m ²	3.03 € / m ²	Bailleur
	3.03 € / m ²	3.03 € / m ²	3.03 € / m ²	3.03 € / m ²	Locataire

Location - (*) Le montant indiqué TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal au

plafond fixé par voie réglementaire : Hors zone tendue (Zone d'intervention de l'agence)

- 8.07 Euros/m² pour la visite, la constitution du dossier locataire et la rédaction du bail.

- 3.03 Euros/m² pour l'état des lieux.

SARL DESGRANGES IMMOBILIER immatriculée au RCS de Roanne sous le numéro 452 203 151 (APE – 6831Z) titulaire de la carte professionnelle n°CPI 4201 2016 000 004 732 Transaction sur immeubles et fonds de commerce (non détention de fonds). Garantie Financière délivrée par SO.CA.F – 26 avenue de Suffren – 75015 PARIS pour un montant de 110 000 euros. Assurance responsabilité civile professionnelle : AXA France IARD – 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE CEDEX. Numéro Identification TVA : FR57 452203151.

Tous nos conseillers sont des agents commerciaux indépendants détenteurs d'une attestation de la CCI.

TVA au taux en vigueur de 20 %.

Honoraires en vigueur au 1er Juin 2026